Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260505-DELIB2026_25-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

2026/25

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 5 mai 2026

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

Absents excusés ayant donné pouvoir : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

Secrétaire de séance : M GOMAS Kevin

2026 - 25 - Subventions aux associations 2026

Rapporteur : Bérenger LE NEGARET

Les commissions vie associative et finances se sont réunies le 22 avril pour examiner les demandes de subventions des associations.

Il est proposé-cette année de revaloriser les critères à hauteur de + 2 % afin de continuer à soutenir la vie associative de la commune. Les critères retenus visent à récompenser le dynamisme des associations.

Le montant prévisionnel voté au budget primitif 2026 s'élève à 27 000 €.

Il est proposé au conseil d'attribuer un montant total de 18 407.53 € cette année réparti entre les associations de la façon indiquée dans le tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2026
Associations communales	
USP Foot	2 238.85 €
USP Hand	843.74 €
USP Cyclos	551.68 €

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260505-DELIB2026_25-DE

Tennis Club Plouisyen	749.35 €
Armor Tennis Akademi	677.50 €
Pétanque club du pays de Guingamp	493.93 €
Amicale Laïque	869.77 €
Coopérative Ecoles Elémentaire et Maternelle	3 805.11 €
FNACA	789.73 €
Gym Renfo	526.59 €
Plouisy Actions	829.75 €
Plouisy Rando	572.29 €
Yakatao	333.04 €
Comité d'Animation	612.31 €
Foyer de vie Park Nevez	543.61 €
Club des chasseurs	789.73 €
Alimentation culturelle	258.66 €
	15 485.64 €

Associations sportives extérieures	
Atelier Chorégraphique - Ecole de Danse de Pabu	67.75 €
Amicale Laïque de Ploumagoar - Danse et Fitness	121.95 €
Bégard VTT Gwerun	27.10 €
Club d'escalade Armor Argoat	13.55 €
Skol Gouren Louergad	13.55 €
Trégor Goëlo Athlétisme (entente) Guingamp	121.95 €
Twirling Club de Grâces	94.85 €
Armor Basket Ball - Pabu	81.30 €
Dojo Bro Dreger - club de judo	203.25 €
UNSS Albert Camus	En attente
Roller skating Guingamp	94.85 €
Bulle d'eau Guingamp	40.65 €
Badminton Guingamp	149.05 €
Club nageurs guingampais	67.75 €
Guingamp Volley ball	27.10 €
Roc'h n Bloc	13.55 €
Les Kop'Cinelles	27.10 €
	1 165.30 €

Associations culturelles extérieures	
Les Amis de la Résistance	76.00 €
	76.00 €

Etablissements de formation	

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260505-DELIB2026_25-DE

Collège Albert Camus - Foyer socio-éducatif de Grâces	367.20 €
Centre de formation – Maison Familiale Rurale de Plérin	61.20 €
Foyer socio-éducatif du collège de Belle Isle en Terre	61.20 €
	489.60 €

Associations à caractère social	
ADAPEI	198.00 €
Appel détresse Grâces	76.50 €
Association des Côtes d'Armor Leucémie Espoir 22	76.50 €
Donneurs de Sang de Guingamp (amicale)	76.50 €
France ADOT	76.50 €
Secours populaire	76.50 €
Restos du cœur	76.50 €
Secours catholique	76.50 €
Solidarité Paysanne 22-35-56 (Association)	76.50 €
Ligue contre le cancer	76.50 €
Association KATCHICHE	76.50 €
	963.00 €

Associations diverses	
Protection civile Côtes d'Armor	76.00 €
Association Prévention Routière – comité 22	76.00 €
RKB – Radio Kreiz Breizh	76.00 €
	228.00 €

Total général des subventions soumis au vote du CM :	**18 407.54 €**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération 2026-16 du conseil municipal du 25 février 2026, portant adoption du budget primitif de la Commune pour l'exercice 2026,
Vu l'avis des commissions vie associative et finances du 22 avril 2026,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à une voix contre (Nathalie CRENN) et 18 voix pour : FIXE pour 2026 les subventions allouées comme proposées ci-dessus pour un total de 18 407.54 €.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

MAIRIE DE PLOUISY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Kevin GOMAS